

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

28/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC

Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

SIGNATURE :

033C1356

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation

Date de 1^{ère} mise en circulation 18/06/2021 18/05/2021

Marque

GA-865-CD (F)

Désignation commerciale

FORD

RANGER

(1) N° dans la série du type (VIN) 6FPGXXMJ2GMP89974

(5) Catégorie internationale

Genre CTTE

Type/CNIT

Énergie

N1GFRDCT397P312

GO

Document(s) présenté(s)

Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

139089

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

29/10/2025

25057767

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas

dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté ARD. ARG

6.1.3.b.2. RÉSERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT : Fuite de carburant ou bouchon de

remplissage manquant ou inopérant AV, C

8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est

manifestement absent, modifié ou défectueux

8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0299 P006A P2463

P02CB P246C

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la

route AV

Défaillances mineures :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu

de brouillard avant AVG, AVD

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'

IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARG

<u>autosécurité</u>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE G

Ripage (-8 à +8 m/km) :

-1.8 m/km

3 %

Dissymétrie suspension (≤ 30%) :

4 %

Forces verticales:

1258 daN

988 daN

Frein de service

Forces de freinage :

450 daN

449 daN

261 daN

266 daN

n

Déséquilibre (<20%):

3 %

Forces de freinage (efficacité): 450 daN Taux d'efficacité global (≥50 %) :63 %

449 daN

261 daN

266 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-0.3 %

-0.2 %

Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -3.9 %

-4.0 %